

## 3. Assurances

### 3.2 Maladie

L'assurance maladie couvre les frais médicaux et pharmaceutiques ainsi que les frais d'hospitalisation. Elle ne couvre pas la perte de gain en cas de maladie.

**L'assurance de base est obligatoire.**

*Voir également l'article 10.3*

---

Dernière modification: 21.05.2011

---